



## 15ème législature

<b>Question N° : 11416</b>	<b>De Mme Béragère Couillard ( La République en Marche - Gironde )</b>	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Enseignement supérieur, recherche et innovation		<b>Ministère attributaire</b> > Enseignement supérieur et recherche
<b>Rubrique</b> > recherche et innovation	<b>Tête d'analyse</b> > Fausse science	<b>Analyse</b> > Fausse science.
Question publiée au JO le : <b>31/07/2018</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Date de signalement : <b>02/10/2018</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Béragère Couillard interroge Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, sur l'augmentation de la part de « fausse science » dans les productions scientifiques. Effectivement, une collaboration baptisée *fake science* et formée d'une quinzaine de médias dont le français Le Monde ont enquêté sur l'ampleur et l'impact de ce phénomène, touchant la France, qui se révèle être en considérable augmentation. Dans cette enquête, il est relevé que des journaux ne disposant pas de comité éditorial, publient les travaux sans contrôle et de manière rapide, ne respectant donc pas le processus de contrôle qualité, préalable à toute publication savante qui est pourtant l'une des étapes clés de la construction de la science. À titre d'exemple, en 2014, des travaux publiés dans de telles fausses revues ont été présentés sous les ors de l'académie française des sciences mettant en doute la responsabilité humaine dans le changement climatique. Des estimations publiées en 2015 par BMC Medecine font état de 8 000 journaux prédateurs actifs et indiquent que la quantité d'articles scientifiques douteux aurait été multipliée par huit entre 2010 et 2014. Accessibles librement sur Internet, ces articles se trouvent être parfois indexés par de grandes bases de données telles que *Web of science* ou encore *Google Scholar*. Une situation jugée problématique puisque ces bases de données sont utilisées par la communauté scientifique. C'est pourquoi, face à cette problématique en nette croissance, elle lui demande quelles sont les mesures qu'elle compte mettre en œuvre afin de garantir l'intégrité scientifique.